

### 3) Le mythe du bon sauvage.

#### a) Définition générale.

Comme *Robinson Crusoé* a pu le montrer, le regard que Européens ont porté sur les indigènes des terres nouvellement découvertes a le plus souvent été un regard à la fois critique, apeuré et condescendant. Il n'a toutefois pas été le seul : à côté du mythe de la « misérable créature » pire que le Diable lui-même, s'est développé un autre mythe, tout aussi illusoire, mais en tout cas plus sympathique : le mythe du bon sauvage. Selon ce mythe, les « sauvages » seraient des êtres naturellement bons, et dotés de toutes les vertus morales faisant défaut aux européens corrompus par le développement de la civilisation. Ces deux représentations des « sauvages » reposent donc sur le même constat, mais interprété différemment : dans les deux cas en effet, les « sauvages » sont, comme le terme même l'indique, considérés comme étant restés extrêmement proches de la Nature ; mais alors que Robinson Crusoé, à l'image de la majorité des Européens, conclue de cette sauvagerie qu'ils sont des sortes de bêtes dangereuses, les partisans du « bon sauvage », à l'inverse, en déduisent qu'ils sont des créatures ayant conservé une forme d'innocence et de pureté originelles, dont se seraient éloignés les « civilisés ».

A cet égard, il faut souligner que le « bon sauvage » est avant tout défini de façon négative, c'est-à-dire par l'absence, par la privation de quelque chose, en l'occurrence de vices : si l'on peut dire qu'il possède des qualités, c'est avant tout parce qu'il n'a pas de défauts. Comme les textes de Colomb<sup>1</sup>, de Montaigne<sup>2</sup> ou de Las Casas<sup>3</sup> le montrent bien, les définitions du « bon sauvage » sont avant tout constituées par des termes privatifs : le bon sauvage est sans ambition, sans cupidité, sans hypocrisie, sans armes, sans argent, sans Etat etc..., et c'est à cette absence qu'il doit sa vertu : il ne l'a pas acquise, il l'a conservée. En d'autres termes, il n'a rien fait pour être bon : il l'est malgré lui si l'on peut dire. Ce point est révélateur du fait que le « bon sauvage », bien qu'il ait été loué voire jaloué par ceux qui ont construit son image, reflète à nouveau le regard supérieur et paternaliste que les Européens n'ont pu s'empêcher de porter sur les indigènes. Dans le cas présent, ce regard peut être comparé à celui qu'un adulte porterait sur un enfant innocent : regard tendre et bienveillant, pouvant se teinter d'une pointe d'envie nourrie par la nostalgie des paradis perdus ; mais regard d'adulte malgré tout, c'est-à-dire constamment conscient de sa supériorité.

Bien qu'elle n'ait pas été la plus répandue, l'image du « bon sauvage » a connu une popularité immédiate et durable, qui a été relayée par de nombreux auteurs, qu'il s'agisse de voyageurs (*Lettre à Luis de Santangel* de Christophe Colomb (1493) ; *Lettre* du portugais Pero Vaz de Caminha relatant la découverte du Brésil (1500) ; récits par Jacques Cartier de ses voyages au Canada (1534-1536)...), de missionnaires (Bartholomé de Las Casas), ou de philosophes (Montaigne, puis, au XVIII<sup>ème</sup> siècle, Rousseau et Diderot). Comme chacun des auteurs ayant évoqué le mythe du bon sauvage le présente avec des nuances parfois importantes, nous présenterons rapidement les plus notables d'entre eux.

#### b) Une créature édénique : les origines du mythe.

##### Textes :

- Christophe Colomb, *Lettre à Luis de Santangel* (voir début de la séquence).

- Le mythe du bon sauvage I : extraits de Bartholomé de Las Casas, *Très brève relation de la destruction des Indes* (1552).

Le mythe du bon sauvage plonge ses racines dans la perspective chrétienne avec laquelle les premiers voyageurs ont abordé le Nouveau Monde. Comme nous l'avons déjà vu en étudiant la *Lettre à Luis de Santangel*, Colomb projette sur les terres qu'il découvre tout l'imaginaire occidental des mythes fondateurs, et notamment celui, biblique, du Jardin d'Eden. Lorsqu'il commence à comprendre qu'il n'est arrivé ni au Japon ni en Chine, il va même jusqu'à penser qu'il a découvert le Paradis terrestre. Dans ce contexte, il envisage naturellement les indigènes comme des créatures édéniques, au sens strict : comme les habitants d'un moderne Jardin d'Eden.

A la suite de Colomb, de nombreux missionnaires envoyés en Amérique reprendront en la nuancant cette perspective chrétienne. Ils construiront ainsi une première image du « bon sauvage » : celle d'une créature n'ayant guère évolué depuis la Création, et qui, à ce titre, a conservé en elle l'innocence des premiers Hommes sortis de la main de Dieu. Bartolomé de Las Casas écrit ainsi, à propos d'un Indien : « Il me semblait voir en lui notre père Adam du temps où il vivait à l'état d'innocence<sup>4</sup> ». La référence à Adam est claire : aux yeux de Las Casas, les Indiens incarnent ce qu'a dû être l'Humanité avant le péché originel. De ce point de vue, et bien qu'ils l'ignorent, ils sont déjà presque chrétiens, et peut-être même plus chrétiens que les Européens baptisés, puisque, contrairement à nombre d'entre

<sup>1</sup> Voir la *Lettre à Luis de Santangel*.

<sup>2</sup> Voir le doc : « Le mythe du bon sauvage II ».

<sup>3</sup> Voir le doc : « Le mythe du bon sauvage I », texte A

<sup>4</sup> *Histoire des Indes*, II, 44.

eux, ils possèdent par nature toutes les vertus chrétiennes, notamment la charité, la patience, l'obéissance, la douceur, la modestie etc...

Néanmoins, et bien que cela puisse paraître paradoxal, ces bons sauvages n'en sont pas moins voués à la perdition. En effet, dans leur innocence primitive, ils ignorent leur Créateur, vivent en dehors de ses règles, et s'adonnent par conséquent à une foule de péchés mortels, allant de l'idolâtrie à la sodomie en passant par le cannibalisme et les sacrifices humains. Par conséquent, aussi purs soient-ils, il demeure nécessaire de les convertir, et ainsi de les sauver, en leur apprenant à la fois à célébrer le Dieu qui les a créés, et à vivre en accord avec les principes du christianisme<sup>5</sup>.

Cette conception des Indiens comme « bons sauvages » a une double conséquence dans les attitudes et écrits des missionnaires, en particulier chez Las Casas (voir doc le mythe du bon sauvage I, textes A et B) :

-elle le conduit à défendre les droits des Indiens opprimés par les colons, et à plaider pour des conversions en douceur, opérées par la seule vertu de l'enseignement, et non par la violence. Cette image du bon sauvage joue alors la fonction d'argument par la cause : il faut traiter les Indiens avec amour et douceur parce qu'ils sont des brebis innocentes toutes prêtes à être conduites dans les prairies du Seigneur.

-elle lui permet de dénoncer les exactions des conquérants, en soulignant, d'une part que ceux-ci ne se comportent pas eux-mêmes comme des chrétiens (argument par la comparaison), et d'autre part que leur comportement éloigne les Indiens de Dieu au lieu de les y conduire (argument par la conséquence).

### c) Montaigne : une leçon de relativisme culturel<sup>6</sup>.

Texte : Le mythe du bon sauvage II : extrait de Michel de Montaigne, « Des Cannibales », *Essais* (1580)

Bien qu'il soit apparu dès la découverte de l'Amérique, c'est avec l'*Essai* de Montaigne « Des Cannibales » (I, 31 ; texte B) que le mythe du bon sauvage, en se libérant de son fondement religieux, acquiert sa pleine autonomie. Dans ce texte inspiré par la lecture des récits de voyage, et tout particulièrement par celui de Léry, Montaigne diffuse auprès du public lettré de l'Europe l'idée que les Indiens, loin d'être des créatures monstrueuses, sont simplement différentes des Européens, et qu'à ce titre elles ne doivent pas être considérées comme inférieures à eux. En effet, ces « sauvages », bien que, ou plutôt, parce qu'ils sont restés proches de la nature, possèdent maintes qualités morales (parmi lesquelles la franchise, la frugalité, la constance, ou encore le courage) qui les élèvent presque au niveau des civilisations de l'Antiquité, modèle insurpassable pour tout homme de la Renaissance ; et quant à leur cannibalisme, s'il n'est bien sûr pas défendable, il n'est toutefois pas plus effroyable que ne l'ont été les atrocités commises en France par exemple au cours des guerres de religion<sup>7</sup>. La conclusion que Montaigne tire de ce constat est résumée par la formule célèbre : « chacun appelle barbarie ce qui n'est pas de son usage. »

Ainsi, chez Montaigne, le mythe du bon sauvage sert de fondement à une leçon de relativisme culturel : il permet de montrer que les mœurs comme les valeurs, les lois, les coutumes... sont relatives, autrement dit qu'elles sont variables d'une nation à une autre. Par conséquent, aucune d'entre elles ne peut s'arroger le privilège de juger les autres, car toutes possèdent des vertus et des vices, et toutes peuvent mutuellement se considérer comme barbares. Le bon sauvage devient ainsi l'illustration du fait que d'autres cultures que la culture européenne sont envisageables, et que ces cultures sont tout aussi respectables les unes que les autres. Cette idée, qui peut nous sembler évidente (encore que...) était en tout cas absolument étrangère à la mentalité d'un homme de la fin du Moyen-Age. A la différence de la plupart de ses contemporains, qui s'efforçaient, par les armes comme par le prêche, de faire entrer les Indiens dans *leur* monde, Montaigne est un des tous premiers à avoir compris que les Grandes Découvertes avaient révélé une pluralité de mondes tous différents, mais tous égaux, et qu'il fallait l'accepter. L'Europe, le christianisme et l'Antiquité gréco-romaine venaient de perdre leur monopole culturel.

---

<sup>5</sup> Notons en passant que Léry adopte une position relativement similaire : bien qu'il reconnaisse que les Tupinambas font preuve d'un certain nombre de vertus chrétiennes, il demeure convaincu qu'ils seront damnés, pour la simple et bonne raison qu'ils ne sont pas chrétiens. En tant que Protestant, il est toutefois plus pessimiste qu'un Catholique comme Las Casas, puisque, selon lui, il est impossible de les convertir (voir ch.XVI, pp. 421-423).

<sup>6</sup> Comme nombre d'entre vous ont travaillé *Des Cannibales* et *Des Coches* dans leurs grandes largeurs, je serai très rapide sur Montaigne. Je ne peux que conseiller à ceux qui ont étudié en tronc commun un autre texte argumentatif, de lire *Des Cannibales*, et d'emprunter leurs cours à leurs camarades, ne serait-ce que pour les parcourir.

<sup>7</sup> Les réflexions sur les vertus des Indiens, comme la mise en perspective du cannibalisme au regard des horreurs commises par les Occidentaux d'hier comme d'aujourd'hui sont directement tirées de Léry. Voir en particulier le chapitre XV (et plus encore sa version augmentée, XV bis, qui figure à la fin de votre édition), où Léry égrène une longue litanie d'atrocités commises de l'Antiquité jusqu'à la saint Barthélémy, avant de conclure que le cannibalisme n'est pas la pire de toutes, loin de là.

d) Diderot : la remise en cause du modèle occidental.

Texte : Le mythe du bon sauvage III : « Les adieux du vieillard », extrait de Denis Diderot, *Supplément au Voyage de Bougainville* (1772)

Au XVII<sup>ème</sup> siècle, le mythe du bon sauvage est peu exploité, et connaît peu de nouveaux développements. Il sera en revanche repris avec vigueur par les philosophes des Lumières, et notamment par Diderot dans le *Supplément au Voyage de Bougainville* (dont nous avons déjà travaillé un extrait dans la séquence sur la rhétorique : le discours de Miss Polly Baker). Comme souvent chez Diderot, ce texte est d'un statut énonciatif complexe, qu'il convient d'abord de préciser :

-Le *Supplément au Voyage de Bougainville* est un dialogue entre deux interlocuteurs, A. et B.

-ce dialogue a pour point de départ le *Voyage autour du Monde* (1771), journal de voyage de Louis-Antoine de Bougainville, navigateur français ayant effectué une expédition autour du Monde entre 1766 et 1769, expédition au cours de laquelle il fit notamment escale à Tahiti.

-l'un des deux interlocuteurs du dialogue, B., prétend être possesseur de chapitres inédits du récit de Bougainville, retranchés par leur auteur car jugés trop tendancieux. Ces chapitres inédits constituent l'essentiel du texte de Diderot, et justifient son titre : *Supplément au Voyage de Bougainville*, où le terme « Voyage » réfère au récit de Bougainville lui-même. Ce « supplément » se compose essentiellement de deux chapitres : les adieux à Bougainville d'un vieillard tahitien (Le mythe du bon sauvage III) ; le dialogue entre un Tahitien nommé Orou, et l'aumônier de Bougainville.

-bien sûr, l'ensemble de ces faits est totalement fictif, et les chapitres en question sont intégralement issus de la plume de Diderot, qui s'en sert pour livrer des réflexions sur différents sujets, et notamment sur la question du « bon sauvage ».

Le discours d'adieu du vieillard et le dialogue entre Orou et l'aumônier présentent chacun des intérêts propres mais comme, sur le fond, ils présentent à peu près la même réflexion, nous nous contenterons d'évoquer le discours du vieillard, texte très célèbre et essentiel à plusieurs égards. On peut faire à son propos plusieurs remarques ; que vous lirez en guise de correction, après avoir lu le texte, et répondu aux questions qui l'accompagnent...

-Ce texte est vraisemblablement inspiré par un passage du chapitre XIII de *L'Histoire d'un voyage...* de Léry, qui met en scène un dialogue entre Léry et un vieux Tupi (pp.310-313). Le texte de Diderot est bien plus éloquent, plus développé et plus profond, mais les proximités, notamment pour ce qui concerne la critique de l'avidité des Européens, sont trop manifestes pour être totalement accidentelles : Léry est décidément partout !

-il relève de ce que l'on appelle une prosopopée : long discours attribué par un auteur (Diderot) à un orateur fictif (le vieillard). Dans ces cas, toute la question est de savoir dans quelle mesure l'auteur reprend à son compte les propos tenus par l'orateur, s'il s'y associe pleinement ou s'il prend certaines distances vis-à-vis d'eux.

-d'un point de vue rhétorique, c'est un pur exemple de discours judiciaire, puisqu'il critique avec une éloquence polémique très virulente l'attitude des Européens à l'égard des « sauvages ». L'ensemble du texte peut ainsi être étudié avec les outils de l'analyse rhétorique. Comme ce n'est pas ici le propos, je ne dirai rien des innombrables procédés employés par le vieux tahitien pour défendre sa thèse, mais, à titre de révision, vous pouvez tenter de les identifier (c'est le but de la question 1).

-il offre une critique radicale du colonialisme, en développant notamment :

-des arguments par la comparaison : le colonialisme est injuste puisque le colon n'accepterait pas de subir ce qu'il fait subir au colonisé, alors que l'un et l'autre ont les mêmes droits. Exemples : « *Si un Tahitien débarquait un jour sur vos côtes, et qu'il gravât sur une de vos pierres ou sur l'écorce d'un de vos arbres : Ce pays appartient aux habitants de Taïti, qu'en penserais-tu ?* » ; « *Tu n'es pas esclave : tu souffrirais la mort plutôt que de l'être, et tu veux nous asservir ! Tu crois donc que le Tahitien ne sait pas défendre sa liberté et mourir ? Celui dont tu veux t'emparer comme de la brute, le Tahitien est ton frère. Vous êtes deux enfants de la nature ; quel droit as-tu sur lui qu'il n'ait pas sur toi ?* ».

-des arguments par la cause : le colon n'a aucun droit, ni sur les Terres, ni sur les habitants qu'il prétend coloniser. Exemple : « *Tu n'es ni un dieu, ni un démon : qui es-tu donc, pour faire des esclaves ? ; Ce pays est à toi ! et pourquoi ? parce que tu y as mis le pied ?* »

-des arguments par l'absurde : le colon reproche aux colonisés ce qu'il fait lui-même à un degré bien supérieur, ce qui montre son inconséquence et discrédite son discours : « *Lorsqu'on t'a enlevé une des méprisables bagatelles dont ton bâtiment est rempli, tu t'es récréé, tu t'es vengé ; et dans le même instant tu as projeté au fond de ton cœur le vol de toute une contrée !* »

-un argument par la conséquence : loin d'être bénéfique aux indigènes, l'arrivée des Européens ne leur apportera que des maux. Cet argument s'appuie lui-même sur une comparaison entre le mode de vie sauvage, et le mode de vie civilisé, le premier étant loué, le second dévalorisé. C'est cette comparaison que nous allons à présent aborder.

-ce texte offre en effet une des représentations les plus achevées du mythe du bon sauvage, celui-ci étant caractérisé par :

- une vie en étroite communion avec la nature : « *nous suivons le pur instinct de la nature* ».
- une vie communautaire excluant la notion de propriété individuelle : « *Ici, tout est à tous* ».
- une liberté de mœurs excluant l'idée de possessivité en matière amoureuse et sexuelle, et ignorant par conséquent la jalousie et les drames qu'elle peut engendrer : « *nos filles et nos femmes nous sont communes* »
- une liberté naturelle excluant l'idée de sujétion à qui que ce soit : « *nous sommes libres* »
- une générosité et une bonté naturelles à l'égard d'autrui.
- une simplicité de mœurs excluant l'attachement à des besoins superflus : « *Tout ce qui nous est nécessaire et bon, nous le possédons. Sommes-nous dignes de mépris parce que nous n'avons pas su nous faire des besoins superflus ?* »<sup>8</sup>

- une santé et une vigueur physique remarquables : « *Regarde ces hommes ; vois comme ils sont droits, sains et robustes. Regarde ces femmes ; vois comme elles sont droites, saines, fraîches et belles. Prends cet arc, c'est le mien ; appelle à ton aide un, deux, trois, quatre de tes camarades, et tâche de le tendre. Je le tends moi seul ; je laboure la terre ; je grimpe la montagne ; je perce la forêt ; je parcours une lieue de la plaine en moins d'une heure. Tes jeunes compagnons ont eu peine à me suivre, et j'ai quatre-vingt-dix ans passés.* »

-l'ensemble de ces caractéristiques a pour conséquence une vie heureuse fondée sur l'innocence : « *nous sommes innocents, nous sommes heureux.* », formule qui dans sa simplicité résume à elle seule le mythe du bon sauvage.

-cet éloge du mode de vie des tahitiens s'accompagne parallèlement d'une critique du mode de vie des européens, dont les défauts sont en grande partie l'envers des qualités des bons sauvages :

- attachement à la propriété individuelle.
- établissement de relations de sujétions des uns aux autres.
- mépris pour autrui.
- exclusivisme dans les relations amoureuses et sexuelles, aboutissant à diverses « fureurs », dont la jalousie, la vanité, la violence...
- faiblesse physique, dont on devine implicitement qu'elle est due à un éloignement de la nature.
- recherche absurde de « biens imaginaires », condamnant celui qui les poursuit à une quête inlassable, à un travail continu l'empêchant de jouir de l'instant présent<sup>8</sup>.
- en conclusion, l'homme civilisé est comparé à un poison dont l'exemple vicieux contamine les êtres innocents qu'il approche ; à un criminel qui, nous content de s'approprier injustement la terre des autres, menace en plus de détruire leur culture et le bonheur qu'elle leur apporte.

-Ce texte présente donc de façon extrêmement radicale une opposition entre un mode de vie naturel, illustré par le thème du bon sauvage, présenté comme idéal, et le mode de vie occidental, présenté à la fois comme injuste, orgueilleux, absurde et dangereux.

-Il ne faudrait pourtant pas conclure trop rapidement que Diderot souscrit sans réserve au propos qu'il place dans la bouche du vieux tahitien. En effet, par la bouche du second interlocuteur du *Supplément* (A.), Diderot exprime dans d'autres passages de l'ouvrage un regard plus critique sur le mythe du bon sauvage, dont il reconnaît précisément qu'il n'est qu'un mythe, c'est-à-dire qu'il ne correspond pas à la réalité. En particulier, A. souligne à plusieurs reprises que le mal, comme la jalousie ou la violence, existent spontanément dans la nature, et qu'en conséquence suivre uniquement « l'instinct naturel » que préconise le vieux Tahitien ne serait pas forcément un gage de bonheur pour l'Humanité. La position de Diderot, comme souvent, est donc nuancée ; c'est d'ailleurs tout l'intérêt de recourir à la forme du dialogue philosophique, qui permet de confronter deux points de vue, sans adopter aucun des deux (dans le cas présent, il s'agit du point de vue de B., qui croit au mythe du bon sauvage, et de celui de A., plus sceptique à son propos). Sur ce point, et pour conclure, on peut dire que :

- le discours du Tahitien illustre exemplairement le mythe du bon sauvage.

- ce discours exploite ce mythe pour livrer une critique du modèle de civilisation européen.

---

<sup>8</sup> C'est sur ce point que Diderot reprend le plus nettement Léry.

-Diderot assume cette critique. A cet égard, ce texte est typique des Lumières, car il aboutit à une dénonciation sans concession du modèle civilisationnel de l'Ancien Régime. Le dialogue entre Orou et l'aumônier notamment dénonce avec vigueur l'anti-naturalisme du catholicisme en matière de mœurs : pour Diderot, faire de l'acte sexuel un péché, l'interdire aux religieux, enfermer pour la vie deux individus dans les liens du mariage..., est à la fois absurde, malsain et dangereux. De ce point de vue, le bon sauvage offre un contre-modèle qui doit faire réfléchir.

-Diderot, néanmoins, n'a pas la naïveté de croire que la vie selon le pur instinct de la nature serait forcément idyllique : le mal existe aussi dans la nature. Par conséquent, il ne faut pas renoncer absolument à la civilisation, à l'Etat, aux lois... bref : à l'organisation sociale. Il faut en revanche réformer le modèle civilisationnel en place pour le rendre plus proche de la nature, et par conséquent plus épanouissant pour ses membres. En proposant ainsi le modèle d'une troisième voie, située entre la vie sauvage et la civilisation européenne de l'époque, Diderot s'inscrit pleinement dans le dynamique réformiste des Lumières : il faut améliorer ce qui existe déjà, et non le détruire radicalement. De ce point de vue, le mythe du bon sauvage n'est pas un modèle indépassable, mais il offre une stimulation à la réflexion et, paradoxalement, au progrès civilisationnel.

#### e)Rousseau : le mythe du bon sauvage comme hypothèse philosophique.

Textes : Le mythe du bon sauvage IV, extraits de Jean-Jacques Rousseau, *Discours sur les fondements et l'origine de l'inégalité parmi les Hommes* (1754).

De tous les auteurs et philosophes de l'âge moderne, Jean-Jacques Rousseau est sans doute celui dont le nom est le plus spontanément associé au mythe du bon sauvage ; et pourtant, il n'en a jamais parlé, du moins si l'on entend par l'expression « bons sauvages » les peuples dont l'existence a été révélée par les Grandes Découvertes. En revanche, il a repris l'essentiel des caractéristiques des bons sauvages dans un ouvrage capital dans l'Histoire de la philosophie morale et politique des Lumières : le *Discours sur l'Origine et les Fondements de l'Inégalité parmi les Hommes* (1754).

Dans ce texte, Rousseau entreprend de répondre à une question posée par l'Académie de philosophie de Dijon, visant à savoir « quelle est l'origine de l'inégalité parmi les Hommes, et si elle est autorisée par la loi naturelle ». Pour répondre à cette question, Rousseau débute par un long tableau dans lequel il décrit ce qu'ont dû être les Hommes avant que ne soit créé l'Etat social ; tableau totalement fantasmé puisqu'il ne repose sur rien de scientifique, et qui s'apparente à un intermédiaire entre les récits mythiques des Origines (de l'Âge d'or au Jardin d'Eden), et les reconstitutions contemporaines du quotidien des Hommes préhistoriques. Or, l'essentiel des traits que Rousseau attribue à ces premiers Hommes évoque très fortement ceux attribués aux bons sauvages. On peut donc dire que Rousseau reprend les éléments du mythe pour faire de ces bons sauvages les ancêtres de tous les Hommes civilisés. D'une certaine façon, il arrache les bons sauvages à leurs îles et contrées lointaines pour les installer dans le passé commun de l'Humanité. A cet égard, chez Rousseau le mythe du bon sauvage acquiert une importance nouvelle : il ne sert plus à donner une leçon de relativisme culturel, ni même à critiquer les mœurs de la société européenne : il fonde une réflexion sur le destin historique de l'Humanité. La nature de cette réflexion comme les conséquences qu'en tire Rousseau d'un point de vue éthique et politique dépassant largement le cadre de ce cours, je n'en dirai rien. On peut juste retenir qu'avec Rousseau, le bon sauvage cesse d'être une curiosité exotique pour devenir le prototype de l'Humanité dans sa généralité : le mythe du bon sauvage se transforme en mythe du premier Homme.

#### f) Et aujourd'hui ?

Le mythe du bon sauvage survit-il encore de nos jours ? Assurément, oui. La popularité que la pensée de Rousseau a rencontré tout au long du XIX<sup>ème</sup> siècle, en particulier auprès des Romantiques, a contribué à inscrire ce mythe dans l'inconscient collectif de la culture occidentale. Il est ainsi devenu une sorte de lieu de commun, de rêve nostalgique, voire de fantôme plus ou moins avoué, qui trotte dans la tête des individus hyper-technologisés que nous sommes devenus. A titre d'exemple, je ne mentionnerai que deux de ces récentes incarnations :

-Le mythe du bon sauvage est clairement présent dans la première heure du film de Terrence Malick, *Le Nouveau Monde*, qui relate de façon romancée le destin tragique de l'Indienne Pocahontas. Il s'inscrit alors dans le cadre d'une célébration écologiste de la nature : la beauté à couper le souffle des images, l'impression d'irréalité que confère leur alliance avec la musique, la générosité de Pocahontas et de son peuple, leur opposition avec les colons... recyclent Montaigne autant que Rousseau pour offrir une image idyllique de la vie naturelle, reflétant la nostalgie d'un paradis perdu, la nostalgie d'une nature vierge désormais presque entièrement vaincue par l'extension de la civilisation.

-Pour conclure sur une note hautement culturelle, je mentionnerai le vaillant aventurier Téheihura, héros de *Koh-Lanta* (vous saurez désormais à quoi je consacre mes vendredi soirs de confinement), dont l'image s'inscrit dans la veine survivaliste qui s'est largement développée au cours des vingt dernières années. Pour ne pas tout vous dire et

vous laisser travailler un peu seul, je vous recommande donc de regarder *Koh-Lanta*, et de vous demander en quoi Téheihura est un personnage qui reprend certains traits caractéristiques du bon sauvage. Et je parle bien de « personnage », car vous n'ignorez pas que la télé-réalité n'a de réalité que le nom : du casting au montage en passant par la mise en scène et la scénarisation, tout est fabriqué. Les pions gardent certes une certaine liberté, mais ils sont choisis avec soin, et disposés sur l'échiquier de façon à aller là où on veut les faire aller. Cela dit, si vous avez mieux à faire de votre vendredi soir...